



BULLETIN MUNICIPAL

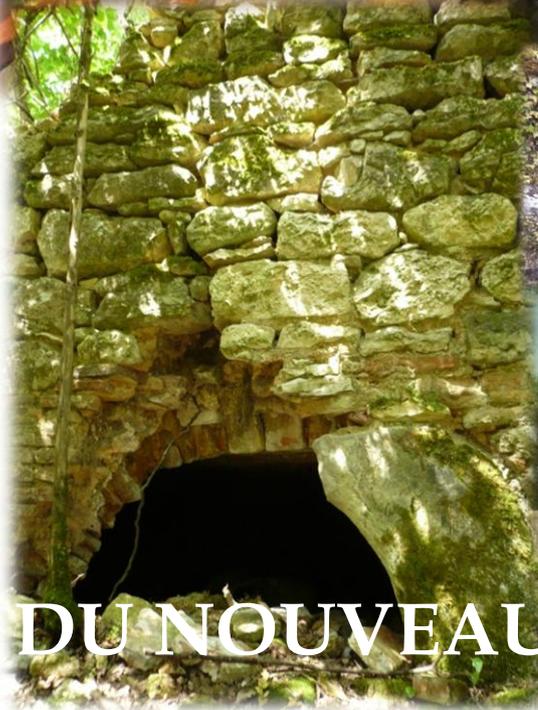


SÉNIERGUES

N°5

Janvier

2019



DU NOUVEAU!



Edito

Bonjour à tous,



Cela fait bientôt 5 ans que nous sommes en charge de gérer les affaires de la commune.

Tout d'abord, le conseil municipal et moi-même, nous vous souhaitons à tous une bonne année 2019, tous nos vœux de bonheur et la santé comme priorité.

Cette année 2018 nous a permis de mener à bien les projets programmés :

- Pose d'un radar pédagogique à l'entrée du bourg sur la RD 801 et de feux clignotants au passage église en bas de l'église
- Un sens interdit est installé à l'entrée du chemin qui monte derrière la mairie
- Une interdiction aux camping-cars et caravanes route de la Faurie
- A l'église, le tableau Saint Jean-Baptiste est restauré
- Le lac des places est nettoyé de ses herbes invasives : la jussie
- Un composteur collectif est installé dans le bourg
- Le foyer rural est remis aux normes de sécurité pour l'électricité et le gaz

Toutes ces actions contribuent à maintenir la commune en bon état. Les projets 2019 sont lancés, nous allons continuer à avancer en prenant garde de gérer au mieux notre budget tout en maintenant les investissements.



Comité de rédaction :

Huguette Monestier

Jean-Jacques Delbert

Yvelise Paganel

Robert Escapoulade

Magali Clamagirand

Michel Thébaud

Rédactrice : Alexia Vandomme



Mardi et vendredi
de 14h00 à 18h00

05 65 31 10 82

mairie-de-seniergues@wanadoo.fr

www.seniergues.fr



LA COMMUNE

BUDGET COMMUNAL 2018

• Fonctionnement

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement des dotations et des subventions (41 550 €), des impôts et taxes (61 883 €) des revenus des immeubles (11 144 €) et des produits de services (1 415 €). Les dépenses de fonctionnement se répartissent en charges du personnel (16 623 €), en charges à caractère général, réparation voirie (29 316 €), autres charges de gestion courante (44 384 €) et charges financières (1 576 €).

A noter le nombre d'élèves (17 !) qui a bondit en 2018, le coût lié aux charges scolaires est de 22 965 € (dans la section charges de gestion courante).

• Investissement

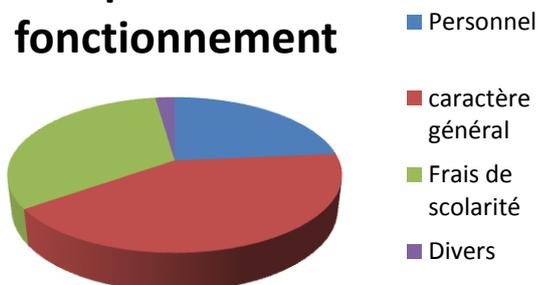
Les recettes d'investissement proviennent principalement de dotations et réserves (42 865 €) et de subventions (7 832,76 €).

2018 a été une année marquée par la restauration du tableau Saint Jean-Baptiste. La commune a bénéficié pour cette restauration de subventions et d'un don de l'Association « Vivre à Séniergues » pour un montant de 1 600 €. Des travaux ont été réalisés dans le logement communal, en face de l'église. Celui-ci dispose désormais d'un poêle à granules.

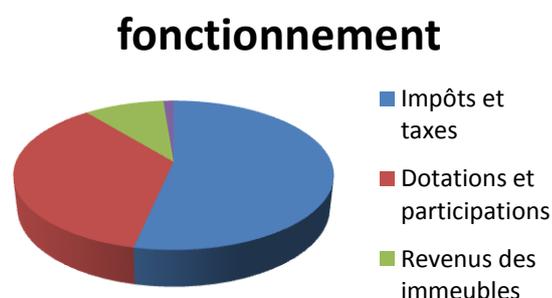
Quelques dépenses en 2018 :

Radars : 4 605,12 €, signalisation chaussée : 570,70 €, chauffage logement communal : 4 158,56 €
SDIS : 4 756,00 €, Parc régional : 707,71 €

Dépenses de fonctionnement



Recettes de fonctionnement



Les taxes en 2018 :

Taxe d'Habitation : 6,35 %

Taxe du Foncier Bâti : 3,63 %

Taxe du Foncier non Bâti : 70,39 %

URBANISME

Déclaration Préalable - Permis de construire

Accordés en 2018

NOM	LIEU	DEMANDE
Baudry Francine	Le bourg	Abri ouvert
Monestier Laurence	La Tourette	Démolition d'un cabanon
Cabinet Bru	Le Vignal	Isolation sous toiture
Doumerc Martine	Genevrière	Extension d'une maison

LES CHEMINS DE RANDONNEES



2 chemins de randonnées parcourent le village.

Le «**chemin de la Coulière**», de 12km environ passe devant la mairie avant de descendre vers la combe de la Coulière. Le puits de Saint-Julien, unique en son genre, la fontaine de Crose, les ruines de Cabrayrol, le puits de Rassiols sont des points remarquables tout au long du parcours. Le «**chemin du Bournac**», au départ de la place de l'église dans le bourg mesure 8 km environ,

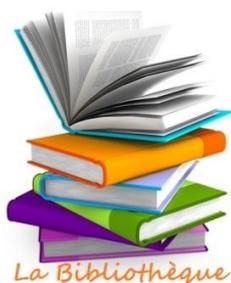
permet de découvrir les ruines de Bournac à Mazéou.

Demandez les tracés des chemins à la mairie ou découvrez-les sur notre site internet

www.seniergues.fr



LA BIBLIOTHEQUE



Amis lecteurs, vous pouvez prendre **gratuitement** des livres, romans, gros caractères, science fiction, B.D. dans la bibliothèque qui se trouve à la mairie. Ouverture mardi et vendredi de 14 heures à 17 heures.

Vous pouvez conserver les ouvrages plusieurs semaines...

La liste des livres est disponible sur le site de la commune: www.seniergues.fr

Cette bibliothèque est alimentée par le bibliobus du département qui renouvelle les livres deux fois par an !

C'était en 2018...



Un nouvel abri pour les randonneurs

Le 26 septembre, le Parc Naturel Régional des Causses du Quercy et la Communauté de communes du Causse de Labastide-Murat ont inauguré l'abri pour randonneurs situé sur le GR46.

Cette halte bienvenue pour les marcheurs, idéalement située à mi-chemin entre Rocamadour et Labastide-Murat, se compose d'un nouvel abri construit en bois du causse, et

d'une table de pique-nique offrant une vue exceptionnelle sur le moulin de Carluçet.

La restauration de la mare aux Places du Lac

Le 18 octobre, la mare des places du Lac a été restaurée.

Véritable réservoir de biodiversité, elle joue un important rôle écologique sur les plateaux caussenards. Elle accueille des insectes et amphibiens rares ou protégés, et les mammifères viennent s'y désaltérer.



Commune 100% compostage

Le 23 novembre, la commune de Séniergues a reçue la distinction « **Commune 100% compostage** » grâce à son engagement exemplaire. Pilotée par le SYDED du Lot, cette opération a pour objectif de réduire la part de déchets organiques jetés dans les bacs marron ou apportés en déchetteries.

- le compostage sous toutes ses formes reste l'action principale et l'achat d'un composteur collectif par la commune permet aux habitants de diminuer le volume de leurs déchets.
- le broyage des déchets végétaux in situ et le jardiner permet à la commune de ne plus amener les déchets végétaux en déchetteries.

Le Noël des enfants



Le 16 décembre après-midi, le père Noël s'est rendu sur la commune. Les enfants étaient impatients de recevoir les cadeaux apportés par le vieil homme un peu voûté, portant péniblement sa hotte pleine de jouets. Avec ses cheveux blancs et sa grande barbe, le père Noël a offert aux enfants de la commune un grand moment de joie. Les jouets ont été offerts par M. le Maire et ses adjoints.

Ce sera en 2019 !

Rénovation mairie

L'objectif est de réduire les dépenses en consommation d'énergie en remplaçant les vieux radiateurs électriques par une pompe à chaleur programmable, et aussi remplacer les anciennes menuiseries par des fenêtres à double vitrage.

Les portes d'entrée seront adaptées aux personnes à mobilité réduite. Un parking aux normes sera installé près de l'entrée.

Foyer rural

La porte d'entrée va être changée par une porte vitrée plus large aux normes actuelles et le parking va être refait pour être conforme à la réglementation. Un chauffage par pompe à chaleur va être installé pour la petite salle du bas très difficile à chauffer.



Église

Plusieurs réparations s'imposent : la partie gauche de la porte d'entrée est dégradée, des pierres sont à remplacer à l'embase des murs de soutènement, des fissures sont à colmater. Une mise aux normes électriques est indispensable. Le clocher est en bon état en dehors de l'escalier dont les marches sont dégradées. Une amélioration du système de gestion des cloches est prévu, avec une possibilité de sonner les heures en journée.

Éclairage public

La modernisation doit se poursuivre en remplaçant les vieilles lampes au mercure par des LED sur la RD 801.

Parc d'activité

La commune a signé le permis de construire autorisant l'installation d'un parc photovoltaïque d'une superficie de 5 hectares pouvant produire 3 mégawatts. Ce projet pourrait voir le jour en 2020.

Adressage

La commune étudie la possibilité de créer des adresses normées, ce qui nécessite de dénommer ses voies (rues, chemins, impasses, places, etc.), ainsi que de numérotter les habitations. De fait, chaque logement sera localisé grâce au nom de la voie par laquelle on y accède, et par son positionnement dans cette voie.





ETAT CIVIL 2018

NAISSANCES

Arthur COUPELON, né le 30 juillet

Fils d'Antoine COUPELON et de Stéphanie OBELLIANNE



MARIAGES

Laetitia AUBIN et Aurélien BLANC, le 12 mai



PACS

Carine BOUYSSOU et David BENNET, le 11 septembre

DECES

André MAILLET, le 12 septembre

Marie LACARRIERE, le 31 décembre

**Nous sommes ravis d'accueillir à
Séniergues nos
nouveaux habitants !**



INFOS PRATIQUES

DEMARCHES ADMINISTRATIVES

CARTE D'IDENTITÉ et PASSEPORT



Je m'adresse à l'une des 9 mairies concernées du Lot pour déposer mon dossier et prendre mes empreintes, puis le C.E.R.T. traite les dossiers.

*Cahors, Cajarc, Castelnau-Montratier, Figeac, Puy-l'Evêque, Gourdon, Gramat, Saint-Céré, Souillac. Prendre Rendez-vous !

Pièces à fournir :

1 photo d'identité de moins de 6 mois

Formulaire Cerfa n°12100*02

Justificatif de nationalité française (fournir une carte d'identité sécurisée plastifiée)

PERMIS DE CONDUIRE

Les démarches se font par internet sur le site officiel :

<https://ants.gouv.fr/>

CARTE GRISE

Les démarches se font par internet sur le site officiel :

<https://ants.gouv.fr/>

Si vous n'avez pas internet, rendez-vous à la maison de services au public de la communauté de communes du causse de LABASTIDE-MURAT pour le permis de conduire, carte grise, déclaration d'impôts...

Renseignez-vous au 05 65 20 08 50 du lundi au jeudi 9 h - 12 h et de 14 h à 17 h.

INFORMATION CIMETIERE



Le cimetière de la commune dispose d'un nouveau columbarium. Le montant de la concession au columbarium est fixé à 500€ pour 30 ans, celui du cimetière en vue d'une inhumation est de 150€.

LE SPANC



(Service Public d'Assainissement Non Collectif)
www.symictom.fr

Les compétences et les missions du service sont :

- ⇒ Le contrôle de conception et de réalisation des ouvrages des installations neuves ou réhabilitées,
- ⇒ Le diagnostic puis les contrôles périodiques du bon fonctionnement et d'entretien de toutes les installations autonomes sur le territoire du syndicat,
- ⇒ Le contrôle des installations lors des transactions immobilières,
- ⇒ Le conseil sur l'ensemble des démarches à entreprendre.

LE TRAITEMENT DE NOS DÉCHETS



La collecte des déchets est assurée par le SYMICTOM de MONTCLÉRA (www.symictom.fr).

Le traitement par le SYDED de CATUS (www.syded-du-lot.fr).

Les collectes d'ordures ménagères et de déchets recyclables sont effectuées par les agents du SYMICTOM, dans notre village en bacs de regroupement VERTS et GRIS.

Vous devez déposer dans les bacs Verts les déchets recyclables dans des sacs transparents. Ces sacs peuvent être retirés à la mairie. Depuis mars 2012 : tous les emballages en plastique sont recyclables, y compris les pots de yaourt, les barquettes, le polystyrène...Il est inutile de laver les emballages, il suffit de bien les vider.

Vous devez déposer dans les bacs Gris les Ordures Ménagères, elles doivent être présentées en sacs fermés.

Le verre doit être déposé dans un récup'verre. Vous en trouverez aux des Places du Lac, au cimetière ou en bas du Camping La Faurie.

Les habits et textiles, chaussures doivent être déposés dans la BORNE RELAIS, à côté du cimetière.

Les végétaux doivent être apportés en déchetterie à labastide-Murat.

Horaires déchetterie : lundi et mardi de 14h00 à 18h00

le mercredi et vendredi de 09h00 à 12h00 et le samedi de 14h00 à 17h00

LES JOURS DE COLLECTE

Ordures ménagères (bac gris)

Le Mardi : Galy, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière, La Faurie

Le Vendredi : Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes

Déchets recyclables (bac vert)

Le Mercredi des semaines impaires : (Galy, Pech de Fourques, le Bourg, Cimetière, La Faurie)

Le Lundi des semaines impaires : (Mas de Rapy, Genevrière, Place du Lac, Mairie, Salle des Fêtes)

Le Compostage



Afin de diminuer les quantités d'ordures ménagères, pensez au COMPOSTAGE individuel pour vos déchets de jardin, déchets de cuisine, déchets ménagers non alimentaires (fleurs et plantes d'intérieur, sciures et copeaux de bois, cendres de bois refroidies, essuie-tout et mouchoirs en papier).

En 2019 : La commune prévoit d'acquérir un broyeur que vous pourrez utiliser aussi moyennant... quelques euros ...

T.E.O.M. (taxe d'enlèvement des ordures ménagères)

Notre TEOM en 2017 était de 10,54%, des gestes d'incivilités répétés feront sans doute que la taxe sera légèrement augmentée.

SERVICES

A Labastide-Murat, vous trouverez :

MAISON DE SANTE

8, rue Saint-Jacques

SSIAD

Services de Soins Infirmiers A Domicile

Tel : 05 65 21 13 93

MEDECINS

Christine CHEVAUX et Aurianne RAVAUD

Tel : 05 65 20 68 68

CABINET D'INFIRMIERES

Tel : 05 65 31 11 96

DENTISTE

Corina BOCSARU

Tel : 05 65 31 11 54

KINESITHERAPEUTE

Carole DESCHAMPS et Tatiana MALOEUVRE

Tel : 05 65 21 17 61

PODOLOGUE

Christophe PAPIN

Tel : 05 65 20 68 68

OSTEOPATHE

Jean-Baptiste SCHLOESING

Tel : 06 41 68 82 25

URGENCES

Gendarmerie : 17

Pompiers : 18

Samu : 15

ADMR

permanence de 8h à 12h (du lundi au vendredi) et

de 13h30 à 15h30 (lundi et mercredi)

Tel : 05 65 24 01 28

LOT AIDE A DOMICILE

Ménage, portage de repas

Tel : 0 805 69 69 46

MAISON DE SERVICE AU PUBLIC

(maison communautaire)

8, grande rue du Causse

Du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Tel : 05 65 20 08 50

ALSH

Accueil de loisir sans hébergement

Tel : 06 12 60 53 36

RAM (Relais des assistantes maternelles)

Tel : Les mercredis (à Labastide-Murat) et jeudis (à Montfaucon) de 09h00 à 12h30

Tél : 05 65 20 39 68

BORNES DE RECHARGES ELECTRIQUES

sur la place principale de Labastide, face au Tabac, borne rapide REVEO,

et à Carrefour contact, borne gratuite au magasin

VETERINAIRE

Joris DEZILLIE

3, square Daniel Roques

Tel : 05 65 24 39 19



LES ASSOCIATIONS DU VILLAGE

LE COMITE DES FÊTES

L'année 2018 est terminée, et comme tous les ans nous avons essayé de faire notre possible pour maintenir un nombre important de manifestations dans la commune.

Je pense que nous y sommes arrivés, bien que nous ayons été en sous-effectif, l'essentiel étant de maintenir de l'animation dans le village.



Nous avons donc organisé plusieurs belottes et lotos et notre grillade du 17 juin qui a permis aux gens de la commune de se retrouver sereinement. Arrivent ensuite les 4 jours de fête qui comme les années précédentes ont été une réussite : le 15 août, lors du vide-grenier, un apéritif a été offert à toutes les personnes de la commune. Le point

d'orgue était le repas du 16 août où 760 personnes se sont retrouvées au son de l'orchestre Pat Chryspol !

Je veux à nouveau remercier l'ensemble des habitants pour leur accueil et leur générosité lors de notre passage pour les aubades. Je remercie également toute l'équipe du comité et en particulier les vacanciers qui sont venus aider lors des préparatifs de la fête.

En espérant qu'en 2019, nous puissions nous retrouver aussi nombreux, je vous souhaite à toutes et à tous une bonne et heureuse année !

Le Président Bernard BOY

Manifestations 2019

- 25 janvier : belote
- 17 février : concert de Chante-Muse
- 10 mars : loto
- 26 avril : belote
- 13-14-15-16 août : fête votive
- 21-22 septembre : course de côte de karting
- novembre : belote

L'ASSOCIATION VIVRE A SENIERGUES



L'année 2018 a été marquée pour l'association par l'aboutissement du projet qui avait été initié 2 ans auparavant : **la restauration du tableau de Saint-Jean-Baptiste**. Son retour a été l'occasion de réunir les habitants de Séniergues, amis de la commune et acteurs du projet le 20 juillet dans l'église Saint-Martin. Les intervenants ont souligné combien il est important d'entretenir et valoriser le patrimoine qui donne leur identité à

nos communes. Marie-Lys de Castelbajac, a présenté les techniques de restauration qui lui ont permis de redonner vie à cette œuvre du XVIII^e inscrite au patrimoine national mais que les effets du temps avaient rendu illisible. Une collation amicale a clôturé agréablement cette manifestation.

Les visiteurs qui ont été nombreux tout l'été ont pu compléter leur information grâce à 4 **panneaux explicatifs** disposés dans l'église sur les étapes du projet, la vie de Jean-Baptiste, la lecture du tableau, et les techniques de restauration.

Des **cartes postales** ont été éditées à l'occasion de l'évènement. Elles sont disponibles en libre-service dans l'église.

Dans la continuité de cette manifestation, Ekaterina Bogdanova a proposé un temps **d'écoute musicale dans l'église**. Grâce aux œuvres qu'elle a choisies (J.S. Bach, L.V. Beethoven, W.A. Mozart, C. Gounod) et qu'elle a jouées au piano avec beaucoup de sensibilité, elle nous a permis de vivre un temps de partage à la fois musical et amical qui s'est poursuivi autour d'un pot dressé dans le cadre magnifique du bourg.

Les 15 et 16 septembre, l'association a participé pour la 5^e année aux **Journées Européennes du Patrimoine**. Les visiteurs venus voir l'église de Séniergues ont été accueillis dans une ambiance musicale et conviviale. Ils ont pu enrichir leur visite grâce à une « fiche guide » distribuée et à des explications fournies à la demande. A leur sortie les visiteurs ont été incités à découvrir l'ensemble du bourg grâce à un plan légendé et à élargir leur parcours à d'autres églises du « Circuit des églises » initié par l'association en 2017.

L'opération **bouteilles d'eau** pour les marcheurs dans la cabane installée par le Parc Régional des Causses du Quercy a été poursuivie.

L'association qui depuis longtemps se préoccupe de la **sécurité** dans le bourg salue la mise en place de dispositifs lumineux pour inciter voitures et poids-lourds à modérer leur vitesse.

Nous remercions tous ceux qui nous ont aidés dans le cadre de ces activités et espérons vous retrouver nombreux autour de nouveaux projets en 2019.

Régine BARRES